

Piétonnisation aux abords des écoles

La Ville a mis en place un dispositif expérimental visant à sécuriser les abords des écoles d'André Parrain et de la Louvière. Ce projet consiste à interdire la circulation des véhicules dans un périmètre défini, aux horaires stratégiques des entrées et sorties scolaires, de 8h15 à 8h40 le matin et de 16h15 à 16h45 l'après-midi.



Pourquoi ce dispositif ?

Cette initiative répond à une double ambition : renforcer la sécurité des enfants et des parents en limitant les risques liés au trafic automobile aux abords des établissements scolaires et créer un espace apaisé, favorisant une arrivée et un départ plus sereins pour les élèves et leurs familles.

Afin d'assurer la continuité des déplacements, des itinéraires alternatifs sont prévus pour contourner les zones piétonnisiées. Après quelques mois d'expérimentation les retours s'avèrent positifs, et tous apprécient cette initiative qui leur permet de se sentir plus en sécurité. La réduction du trafic a contribué à instaurer un climat plus apaisé aux abords des écoles. Face à ce succès, des barrières fixes seront installées au mois de septembre pour pérenniser cette mesure et garantir un cadre encore plus sécurisé et agréable pour tous.

Consultez les plans de circulation ↴

